

C.Dareys et J.-C Deydier
Coprésidents de l'A.R.T.E.L.A/ C.N.A.R.E.L.A
(Association de la Région Toulousaine pour l'Enseignement des Langues Anciennes)
Université de Toulouse-Le Mirail
U.F.R de Lettres, Philosophie et Musique
5, allées Antonio Machado
31058 Toulouse Cedex 9.

Toulouse, le 10/07/2013

À Monsieur Le Ministre de l'Education Nationale,

Objet: Soutien de la motion de la C.N.A.R.E.L.A (Coordination Nationale des Associations Régionales des Enseignants de Langues Anciennes) du 8/06/2013 sur le nouveau CAPES de Lettres .

Monsieur le Ministre,

En tant qu'association régionale pour la défense et la promotion des Langues Anciennes, nous nous associons à la motion de la C.N.A.R.E.L.A, sur le nouveau CAPES de Lettres, car la place réservée aux Lettres Classiques n' y apparaît pas assez clairement : il faut, en effet, que « l'option Lettres Classiques » en soit véritablement une, garantissant la maîtrise des trois disciplines que les candidats sont appelés à enseigner, le français, le latin et le grec. Il est donc nécessaire d'évaluer systématiquement ces derniers dans ces trois matières, à l'écrit comme à l'oral.

Nous regrettons que se profile plutôt un CAPES unique de Lettres, confondant à terme les postes de Lettres Classiques et de Lettres Modernes, et ce, évidemment au détriment des Langues et Cultures de l'Antiquité.

Confier du latin à un professeur de Lettres Modernes peut s'avérer, en effet, bien périlleux, quand on sait que ses études ne lui permettent pas de maîtriser la connaissance de cette langue. Que dire alors du grec? Est-il voué à une mort d'ores et déjà programmée?

Sachez qu'à nos yeux, cette crainte est tout à fait légitime, au vu de ce qui se passe dans notre académie. D'une part, le vivier des latinistes et hellénistes est une fois de plus fragilisé : aux difficultés habituelles rencontrées du collège à l'université – concurrence avec les classes européennes au collège, regroupements de niveaux, regroupements des enseignements d'exploration et des options facultatives en seconde, sans que ces dernières soient comptabilisées...- s'ajoutent les effets d'une nouvelle sectorisation des lycées de la ville de Toulouse, impliquant « une mutualisation des moyens » , c'est-à-dire le regroupement dans un lycée par bassin du latin et du grec. D'autre part, les classes de latin ne semblent plus dévolues systématiquement aux professeurs de Lettres Classiques en place, mais peuvent être confiées à des professeurs de Lettres Modernes pris au dépourvu et bien désemparés.

Connaissant votre attachement aux Humanités, nous nous tournons vers vous et espérons votre soutien. Veuillez agréer, Monsieur Le Ministre, l'assurance de notre plus profond respect.

Pour L'A.R.T.E.L.A,

C.Dareys et J.-C. Deydier